

ALTILAC PRIM

Impression garnissante multi-supports
à base de résine alkyde en émulsion

Intérieur



DÉFINITION :

- ALTILAC PRIM est une impression garnissante et isolante à base de résines alkyde en émulsion et de copolymère en dispersion en phase aqueuse, pour travaux courants en neuf, rénovation ou entretien.
- ALTILAC PRIM est une impression multi-supports à 1g/L de COV, destinée à la préparation des maçonneries et des boiseries intérieures.

PROPRIÉTÉS :

- Aspect mat velouté et semi-tendu.
- Bloque et uniformise les fonds, évite les phénomènes d'embus.
- Grande facilité d'application et bon pouvoir opacifiant et garnissant.
- Isole la plupart des taches courantes (nicotine,...), évite les tâches de rouille pendant la phase de séchage (anti-flash rusting).
- Très faible odeur à l'application comme au séchage, contient moins de 1g/L de COV.
- Recouvrable par tout type de finition mono composante (alkyde, acrylique et vinylique en phase aqueuse).
- Certifié « EXCELL ZONE VERTE » : concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.

MISE EN ŒUVRE :

- **Matériel d'application :** Sur boiseries : rouleau polyester tissé 6-9 mm.
Surfaces murales : rouleau polyester tissé 13 mm.
Brosse synthétique phase aqueuse (petites surfaces), pistolet pneumatique ou Airless.
- **Dilution :** Prêt à l'emploi ne pas diluer.
Si nécessaire, sur fonds poreux ou application pistolet, dilution avec 5 % d'eau maximum.
- **Application :** ALTILAC PRIM s'applique normalement en 1 couche au rouleau, sur fonds neufs, sains, secs, propres et de porosité homogène, ou sur anciennes peintures bien adhérentes conformes à la NF DTU 59-1.
- **Rendement :** 10 m² / litre (variable selon la nature et l'état des fonds).
- **Séchage à 23°C et 50% relative d'humidité :** Hors poussière : 1 h - Sec après 2 h minimum. Recouvrable après 4 h minimum.
Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation d'air.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après l'emploi.
- **Teintes :** Bases AW (blanc), AM, AC permettant de réaliser des teintes avec le système à teinter CORONA BATIMENT.

PRÉCAUTIONS A OBSERVER :

- En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative.
- Eviter de travailler dans un local surchauffé ou très ventilé.
- Ne pas appliquer sur ciment et béton frais.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Conservation : en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.

ALNILAC PRIM

FICHE TECHNIQUE (PRODUIT STANDARD BLANC) :

- **Classification :** AFNOR NF T 36-005 : Famille 1, Classe 4a/7b2.
- **Liant/Pigment :** Copolymère en dispersion aqueuse / Dioxyde de titane rutile.
- **Présentation :** Peinture fluide.
- **Densité à 20°C :** 1,35 +/- 0,05.
- **Extrait sec:** En poids : 55 +/- 2,0 % - En volume : 39 +/- 3 %.
- **COV :** Valeur limite UE (cat. A/g) : 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 1 g/l de COV.
- **Emission dans l'air intérieur :** **A+ :** *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) .

DESCRIPTIF :

- La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74201) :

Supports	Impression
Supports neufs ou anciens non peints et absorbants (plâtre et dérivés, plaque de plâtre à épiderme cartonnée, enduits à l'eau, bois et dérivés)	1 couche d'ALNILAC PRIM
Supports anciens peints et adhérents	Eventuellement 1 couche d'ALNILAC PRIM

MISE EN ŒUVRE :

Fonds :

- Tous supports intérieurs tels que plâtre, plaque de plâtre à épiderme cartonnée, enduits à l'eau, carreaux de plâtre, bois et dérivés et autres supports recouverts d'anciennes peintures adhérentes.

TRAVAUX PREPARATOIRES :

Préparation conforme à la norme AFNOR NF P 74-201-1 et 2 (référence DTU 59/1).

- Anciennes peintures : poncer, épousseter, lessiver et rincer.
- Plâtre et dérivés, enduits à l'eau poreux et toutes surfaces poreuses : Brosser, épousseter, égrener, rebouchage et enduisage éventuel.
- Plaques de plâtre à épiderme cartonnée : Egrenier, épousseter, rebouchage et enduisage éventuel.
- Boiseries neuves : Brosser, poncer, épousseter.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

- Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

Fiches de données de sécurité : Pour toute information relative aux aspects sécurité, hygiène, environnement, transport de nos produits, consulter le site www.quickfds.com (fournisseur AKZO NOBEL)

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée une édition plus récente.